

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[152_Correspondances : 1834-1860](#)[Item](#)[Alger, le 15 octobre 1836, le maréchal Clauzel à François Guizot](#)

Alger, le 15 octobre 1836, le maréchal Clauzel à François Guizot

Auteurs : Clauzel, Bertrand (1772-1842)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1836-10-15

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote2, AN : 163 MI 42 AP 152 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Clauzel, Bertrand (1772-1842), Alger, le 15 octobre 1836, le maréchal Clauzel à François Guizot, 1836-10-15

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6119>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionAlger (Algérie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 20/03/2024

Duplicata

Alger, le 15^e Octobre 1861

Monsieur le Ministre;

Vous avez convenu, et puissamment concouru,
à me faire confier le commandement et la direction de
nos affaires en Afrique. Je le sais, je m'en souviens et
je connais toute l'étendue de l'engagement moral que
j'ai contracté envers tous ceux qui m'ont porté à ce poste;
que je n'ai pris qu'à cause de la gloire attachée au
succès d'une grande création. Je ne recule pas devant les
obstacles qu'elle présente ici, parce que je les connais et que
j'ai sondé le terrain; mais je pourrais bien me lasser de ceux
qui sont d'une autre nature et pas de tout indigènes, si je
pouvais m'exprimer ainsi.

Répandez de votre pensée que je n'ai que
des projets de guerre, d'attaques contre les tribus, et à dire
de destruction. Je sais, et je le sais par expérience, que ce
n'est pas ainsi qu'on colonise, que l'on crée, que l'on
protège. Je ne considère les armes et leur emploi que
comme moyen de protection et je ne les emploie que le
plus rarement possible et lorsqu'il y a nécessité absolue.

Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.

nécessité en venir aujourd'hui, et il faut s'y soumettre en se
répondant aux yeux de l'Europe, aux yeux des Arabes et
aux nôtres peut-être.

Lisez, examinez bien mes rapports d'usage.
J'ai à Monsieur le Ministre de la guerre, les pièces qui
accompagnent ces rapports, et vous verrez qu'il y a nécessité ab-
solue de faire l'expédition de Constantine avant la
fin du mois d'octobre; autrement nous serons abandonnés
par une centaine de tribus qui sont entre Bône et Con-
stantine ou au sud de cette dernière ville.

Les dispositions des tribus sont excellentes; elles
nous pressent d'agir, parce qu'elles craignent d'être aban-
données et exposées aux effets de la colère d'Ahmed Bey.
Elles savent d'ailleurs que cette expédition serait des plus
difficiles sans la saison des pluies qui arrive en Novembre.

J'écris donc à Monsieur le Ministre de la
guerre pour qu'il porte au complet promis de 10,000
combattants les troupes de Bône; je lui dis que les soins de
Joubert ont procuré 1500 mules pour les moyens de trans-
port; que nous allons rébalancer nos troupes au fur et
à mesure de leur arrivée entre Bône et Guelma. C'est
à dire que la tête ne sera qu'à 16 lieues de Constantine
lorsque le mouvement définitif commencera; et qu'ainsi, après
l'être d'abord à Guelma, on n'aura que trois journées à faire
pour l'infanterie et les équipages; la cavalerie légère arabe
entourera Constantine dès le second jour.

Je redonne l'ordre prompt des troupes et
j'ai envoyé mon aide-de-camp M. de Rancé à cet effet à
Paris.

Je demande des fonds d'influence à la disposition
du conseil d'administration pour mettre le Roy joutant à
même de conserver celle qu'il a pour la tenue de la France.

Je demande enfin qu'on me laisse faire
pour en finir, assurer la conquête, faire marcher la coloni-
sation et me retirer dès que les choses seront en bonne
voie, à que je hâterai de tous mes moyens comme je
l'appelle de tous mes vœux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le
Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur,
Le Gouverneur Général des Possessions fran-
çaises dans le Nord de l'Afrique,

M^r de Clugny

ou le
vales il
D'ailleurs
qui
qu'il ab-
nt la
l'indivisi-
et l'imp-
ent, elles
à aban-
du Roy.
des plus
voulue;
de la
10,000
ains de
de trans-
sur et
na, l'est
Constantine)
après
à faire
vante
troupes et
est à